



**AVIS D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC  
N°20/011  
Grand Port Maritime du Havre**

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre par décision DIR 19/218 en date du 28/10/2019 a délivré une Autorisation d'Occupation Temporaire n° 20-015 à la Société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, 6 rue de Cognacq Jay – 75007 PARIS, SIREN n° 314 119 504, portant sur la dépendance suivante : une canalisation située entre la CIM et la limite du domaine public du GPMH à Tancarville.

La délivrance de cette Autorisation d'Occupation Temporaire n'a pas été précédée d'une procédure de sélection ou mise en publicité par application de l'article L.2122-1-3, 4° du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, au regard des caractéristiques particulières de la dépendance, notamment géographiques, physiques, techniques et fonctionnelles.

Description de la dépendance : Une canalisation d'une longueur totale de 26 370 ml.  
Durée de l'Autorisation d'Occupation Temporaire : 5 ans à compter du 01/01/2020.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : [clientzip@havre-port.fr](mailto:clientzip@havre-port.fr)

Cette décision est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **20/12/2019**